

SEANCE DU 11 MAI 2022

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : **5 MAI 2022**

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le **13 MAI 2022**

L'an deux mil vingt et deux le **11 MAI à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Jacques SABOURIN, 1^{er} Adjoint au Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SERVANT Ludovic, SABOURIN Jacques

Absents excusés : FONTAINE Béatrice, ROUSSEL Karine, BODIN Serge, VASLIN, Aurélie, RIBOT Florent

Pouvoirs :

Objet de la délibération :

2022/27

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION TERRAIN COMMUNAL

Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire informe le Conseil de la demande reçue en Mairie, de Monsieur Ted BOUTIN, domicilié aux Ormes, 5 place de la liberté.

Cette personne propriétaire de 2 chevaux et de 2 moutons est à la recherche d'un terrain afin d'y installer ces animaux. Il sollicite la commune pour occuper le terrain communal cadastré section AO n°86, situé entre la rue de Buxières et la rue Jean Moulin.

Afin d'officialiser cette situation, Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire propose d'établir une convention d'occupation à titre précaire. Lecture du projet de convention est donnée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention telle que proposée, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 13 mai 2022
Jacques SABOURIN
1^{er} Adjoint au Maire